

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

**6 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022**

**REUNION DES 20 ET 21 DÉCEMBRE 2022**

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**CUSTITUZIONE DI PRUVISIONE PER RISICHI LITTIGIOSI**

**CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR RISQUES  
CONTENTIEUX**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

En application des articles L. 4425-29 et D. 4425-35 du code général des collectivités territoriales, la constitution de provisions pour risques et charges est obligatoire dès qu'il y a apparition du risque, par conséquent la Collectivité de Corse doit constituer provisions à hauteur du risque.

Ainsi, après recensement des risques contentieux résultant de plusieurs recours indemnitaires introduits à l'encontre de la Collectivité de Corse, il doit être procédé à la constitution de provisions pour risques pour chaque contentieux dont la liste détaillée suit ci-après.

### **1. Provisions réalisées au titre du Budget Primitif 2022**

Dossiers	Prétentions du requérant	Juridiction	Montant de la demande en euros	Montant provision BP 2022
19REC55	Demande d'indemnisation à la suite de la résiliation de marché public	TA Bastia	492 396	50 000
SIN2021-29	Demande de paiement d'une astreinte pour non-réalisation de travaux publics non pris en charge par assurance	TA Bastia	100 000	100 000
20REC64	Demande de condamnation concernant un marché de transports scolaires	TA Bastia	1 104 300	250 000

20REC23	Demande de condamnation dans le cadre d'un litige d'exécution de marché public	Conseil d'Etat	368 498 + intérêts moratoires	200 000
21REC52	Demande tendant à la condamnation dans le cadre de l'exécution d'un marché public	TA Bastia	182 875	50 000

20REC58	Paiement d'honoraires d'avocat dans le dossier DEXIA - Emprunts toxiques	Appel Bâtonnier devant la CA de Paris	150 000	40 000
20REC08	Demande de réparation du préjudice subi du fait de la non-reconnaissance de maladie professionnelle	TA de Bastia	50 000	10 000
21REC09	Contestation marché ayant pour objet des prestations de Travaux de topographie - parcellaire sur le réseau routier	TA Bastia	216 000	216 000
20REC82	Demande de condamnation à verser à Mme X une somme de 30 000 euros à titre d'indemnité (Dossier RH)	TA Bastia	30 000	30 000
21REC05	Demande de réparation du préjudice subi à la suite de l'affaissement d'une parcelle	TA Bastia	94 883	94 800
21REC31	Demande tendant à la condamnation de la CDC à verser la somme de 100 000 euros au titre de	TA Bastia	100 000	10 000

	dommages et intérêts (Dossier RH)			
21REC44	Demande annulation avenant n° 2 au CDI et portant modification de la rémunération et à la condamnation de la CDC à lui verser la somme de 49 021,01 euros au titre de la perte de revenus depuis l'année 2020 jusqu'au mois de février 2021 (Dossier RH)	TA Bastia	49 021	25 000
<b>TOTAL CONSTITUTIONS SUR PROVISIONS</b>				<b>1 075 800</b>

## **2. Provisions réalisées au titre du Budget Supplémentaire 2022**

Dossiers	Prétentions du requérant	Juridiction	Montant de la demande en euros	Montant provision BS 2022
20REC28	Demande d'indemnisation dans le cadre de la desserte maritime de la liaison Pruprià-Marseille pour la période du 1 <sup>er</sup> février 2020 au 31 décembre 2020	TA Bastia	2 750 000	<b>1 375 000</b>

20REC60	Demande d'indemnisation dans le cadre de la desserte maritime de la liaison Porti Vechju-Marseille pour la période du 1 <sup>er</sup> février 2020 au 31 décembre 2020	TA Bastia	2 750 000	<b>1 375 000</b>
21REC110	Demande d'indemnisation à la suite d'un licenciement d'assistants familiaux	TA Bastia	152 096	<b>152 096</b>
22REC30	Demande d'indemnisation de Madame X au titre d'une maladie professionnelle	TA Bastia	38 470	<b>38 470</b>
20REC64	Demande d'indemnisation dans le cadre d'un marché de transport scolaire	TA Bastia	1 104 300	<b>250 000</b>
<b>TOTAL CONSTITUTIONS SUR PROVISIONS</b>				<b>3 190 566</b>

Par conséquent, en raison de leur degré de probabilité de survenance, je vous demande l'autorisation de constituer ces provisions au titre du budget primitif 2022 pour un montant total de 1 075 800 € et au titre du budget supplémentaire 2022 pour un montant total de 3 190 566 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.